

# Environnement & Mobilité

## Quelle concertation sociale dans les entreprises wallonnes ?

### Action phare 2 – RISE/PREPART

## Conclusion

Avec le soutien du SPW – DGO2  
Direction de la planification de la Mobilité

Novembre 2017

L'enquête réalisée sur la concertation sociale en matière d'environnement et de mobilité dans les entreprises wallonnes dont le nombre d'emplois leur permet d'avoir un CPPT est une première.

Elle n'a pas l'ambition d'être totalement objective par rapport à la manière dont se déroule la concertation sociale puisqu'elle n'éclaire la réalité que du point de vue des travailleurs. L'échantillon des entreprises n'est pas non plus exactement représentatif.

Néanmoins, elle présente l'avantage de déblayer la problématique, de mettre en évidence les freins et les incitants au développement de projets en faveur de la transition écologique, dont nous sommes encore très loin.

Elle permet aussi de cerner les besoins des délégués qui devraient être rencontrés pour avancer plus efficacement mais aussi le chemin à parcourir encore pour aboutir à une prise de conscience générale des enjeux.

Enfin, elle démontre clairement que le travail mené par les cellules syndicales porte ses fruits.

A ce propos, nous retenons la proposition faite lors du séminaire du 21 novembre de reconduire une enquête similaire dans cinq ans afin de pouvoir appréhender l'évolution des choses.

Par ailleurs, s'il ne fallait retenir que trois recommandations à la suite de cette enquête, ce serait :

- le développement d'un cadre réglementaire structurant de la transition économique à la hauteur des enjeux, qui orienterait l'évolution des entreprises vers des modèles d'affaires innovants, économes en énergie et en ressources, et pourvoyeurs d'emplois de qualité ;
- l'élargissement du champ et des modalités de la concertation sociale afin de correspondre à l'évolution du rôle sociétal de plus en plus prégnant de l'entreprise et au développement croissant des relations d'interdépendances entre ces dernières, que ce soit sur le plan territorial ou des filières de production ;
- l'urgence de repenser la mobilité à l'échelle du territoire wallon afin de sortir de la politique désormais obsolète et basée sur l'exploitation des énergies fossiles de la voiture individuelle, tout en privilégiant les solutions de mobilité propres, confortables, modernes et accessibles. Le développement obligatoire de plans de mobilité sur les zones d'activités économiques serait un premier pas dans ce sens.

D'une manière générale, le séminaire du 21 novembre a été un succès. Les acteurs représentés au niveau du panel – Confédération européenne des Syndicats, Inter-Environnement Wallonie, SPW Mobilité, CESW, Union wallonne des Entreprises, ULB-IGEAT – ont activement participé aux échanges, ainsi que notre public de délégués syndicaux. Tous ont enrichi, par leurs interventions pertinentes, la vision de la concertation sociale en matière d'environnement et de mobilité mise en évidence par l'enquête.

L'ensemble du matériel issu du séminaire est accessible en ligne sur le site [www.rise.be](http://www.rise.be)

Cependant, ce séminaire ne représente qu'une étape du travail en cours. Les résultats de l'enquête vont être complétés par une série d'entretiens qualitatifs, ainsi que par la mise au point de critères permettant de faire ressortir les facteurs de succès des expériences de concertation sociale en matière d'environnement et de mobilité, et ce, afin de faciliter la reproductibilité des bonnes pratiques identifiées.

Tout ce travail devra déboucher, fin 2018, sur l'accompagnement par nos cellules de projets concrets dans une trentaine d'entreprises de plus de 50 travailleurs en Wallonie.

Des dossiers de presse seront également constitués à l'attention de différents médias afin de faire connaître à un public plus large l'importance du rôle trop méconnu de la concertation sociale en matière d'environnement et de mobilité.

■